

ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS ORGANISÉS PAR LA CONFÉRENCE DES ONG INTERNATIONALES (CINGO)

NOTICE SUR LA CONFIDENTIALITÉ

Objectif et champ d'application

La notice explique comment le Conseil de l'Europe traite les données à caractère personnel des personnes (y compris les membres, les participants, les observateurs, les experts et les autres personnes invitées ponctuellement) qui assistent à des événements et participent à des activités de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (ci-après, CINGO) dans la mesure où :

- les données sont collectées par le biais de contacts officiels en rapport avec les activités et les responsabilités des organes permanents de la Conférence
- les données sont collectées et traitées (stockées, utilisées, modifiées et supprimées) avec la participation du personnel et des structures d'appui du Conseil de l'Europe, et les données relèvent donc des règles et politiques générales du Conseil de l'Europe.

Compte tenu du fonctionnement autonome des différents organes de la CINGO, la présente déclaration de confidentialité ne s'applique pas au traitement des données à caractère personnel par l'ensemble des entités de la CINGO - en particulier les comités, les conseils d'experts et l'association "OING Service"¹ - dans le cadre de leurs activités qui n'impliquent pas le Secrétariat du Conseil de l'Europe et les structures d'appui.

1. Qui est responsable du traitement des données ?

Le Conseil de l'Europe est le responsable du traitement des données, ce qui signifie qu'il a le pouvoir de décision concernant le traitement des données. Le traitement de vos données personnelles est régi par le [Règlement du Conseil de l'Europe sur la protection des données à caractère personnel](#) adopté par le Comité des Ministres le 15 juin 2022.

2. Quelles données traitons-nous et dans quel but ?

Nous traitons vos données à caractère personnel à des fins de gestion administrative et financière et afin de vous fournir les informations et le soutien administratif nécessaires. En particulier :

a) Élection aux organes de la CINGO

Si vous êtes candidat·e aux élections relatives aux organes de CINGO (en particulier pour les fonctions de président·e et de vice-président·e-s de la Conférence, de membres de la Commission permanente, de président·e du Comité de vérification et des litiges), de membres du Conseil d'experts sur le droit des ONG et de président·e-s des comités thématiques, vous devrez fournir un CV qui peut contenir tout ou partie des catégories d'informations personnelles suivantes : vos nom et prénom, date et lieu de naissance, coordonnées, sexe, nationalité, parcours professionnel, formation et autres qualifications, compétences informatiques et linguistiques, ainsi que les informations relatives à vos motivations et à votre capacité à remplir la fonction concernée, telles que votre disponibilité et tout intérêt privé potentiel susceptible de constituer un conflit d'intérêts ou d'être perçu comme tel.

¹ Pour plus d'informations sur les règles de l'Association, voir <https://www.coe.int/en/web/ingo/ingo-service>

b) Administration de votre participation aux travaux de CINGO

Si vous êtes désigné·e par votre organisation comme représentant·e, membre ou expert·e auprès de la CINGO et de ses organes, ou si vous êtes invité·e à participer aux travaux de la CINGO à un autre titre, afin de garantir votre admission et votre participation aux travaux et de vous fournir les informations et le soutien administratif nécessaires, nous pouvons traiter tout ou partie des catégories de données suivantes : vos nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, nationalité, adresse postale, adresse électronique, numéro(s) de téléphone, poste occupé, employeur et/ou institution/organisation désignatrice, compétences/préférences linguistiques. Cette liste peut être complétée de manière ad hoc par d'autres informations, par exemple dans le cadre de l'organisation logistique d'événements spécifiques (par exemple, exigences particulières en matière de régime alimentaire ou d'accessibilité des bâtiments).

Les coordonnées des chef·fe·s de délégation (téléphone, adresse électronique) sont en tout état de cause incluses dans la [base de données](#) publique des OING bénéficiant du statut participatif afin de faciliter la communication avec, et entre les membres de la CINGO. Les OING sont responsables de l'exactitude des informations contenues dans la base de données.

c) L'accès aux bâtiments du Conseil de l'Europe

Afin de vous délivrer un badge d'accès aux bâtiments du Conseil de l'Europe, nous traitons vos nom et prénom et, pour certaines catégories de badges, votre date de naissance. Vous pourrez récupérer votre badge à la réception du Conseil de l'Europe sur présentation de votre pièce d'identité. Vos données personnelles liées à l'utilisation du badge sont traitées conformément aux règles sur le traitement des données personnelles de l'entité administrative du Conseil de l'Europe responsable de la sûreté et de la sécurité.

d) Remboursement et assistance pour les frais de voyage et de séjour

Si vous avez droit au remboursement des frais de voyage et de séjour sur le budget du Conseil de l'Europe conformément aux règles et politiques de la CINGO, nous pouvons traiter les catégories de données suivantes en fonction de la nature des frais encourus : nom et prénom, adresse, coordonnées bancaires, itinéraire, copies des billets et documents d'hébergement correspondantes, preuves des dépenses effectivement encourues telles que factures et bordereaux ou relevés de carte de crédit, et informations sur les repas ou les nuitées fournis gratuitement.

e) Assistance en matière de visa, de voyage et d'hébergement

Si vous avez besoin que nous vous fournissions une assistance en matière de transport et d'hébergement, d'accès aux bâtiments publics autres que les bâtiments du Conseil de l'Europe, et/ou une assistance pour la délivrance d'un visa de voyage afin de participer aux événements ou aux activités de CINGO, nous pouvons également avoir besoin des détails de votre document d'identité.

f) Assurance

Si, pour une activité ou un voyage donné, vous êtes couvert·e par une assurance voyage souscrite par le Conseil de l'Europe en votre nom, en cas de demande d'indemnisation, vous devrez fournir les données suivantes pour que votre demande puisse être traitée : vos nom et prénom, votre numéro de téléphone, votre adresse électronique, les détails de votre passeport (y compris la date/lieu de naissance, la nationalité) et votre statut par rapport au Conseil de l'Europe, ainsi que les informations pertinentes concernant l'incident. Il peut également vous être demandé de présenter des pièces justificatives concernant l'incident ainsi que la lettre d'invitation du Conseil de l'Europe.

g) Questionnaires et enquêtes

Nous traitons également les données personnelles, telles que le nom, la fonction, l'organisation et les coordonnées, que nous recevons en réponse aux questionnaires que nous envoyons et aux recherches que nous menons, en particulier en ce qui concerne les demandes de statut participatif des OING auprès du Conseil de l'Europe, les examens périodiques ultérieurs de la conformité aux exigences du statut participatif et l'évaluation des activités de la CINGO, la préparation des rapports par le Comité d'experts sur le droit des ONG, afin de pouvoir contacter la personne interrogée si des clarifications supplémentaires sont nécessaires. Nous pouvons également envoyer des questionnaires relatifs à votre participation aux événements et activités de CINGO, par exemple en vous demandant des suggestions pour l'ordre du jour ou des informations supplémentaires pour les arrangements logistiques.

h) Photographies

Les réunions et événements organisés par la CINGO, ou en relation avec ses activités, peuvent donner lieu à la réalisation de photographies à des fins de communication, notamment la mise en ligne de news sur les portails et/ou les réseaux sociaux. Les personnes qui ne souhaitent pas figurer sur ces photos ont la possibilité de s'y opposer en ne participant pas aux photos de groupe ou en demandant au photographe de vous exclure du champ de la prise de vue.

3. Quelle est la base juridique du traitement de vos données ?

Nous traitons vos données personnelles sur la base des instruments juridiques du Conseil de l'Europe et de ses règles internes afin de mener les activités nécessaires à la poursuite des objectifs de l'Organisation et, en particulier, de la CINGO, tels qu'énoncés dans le Statut du Conseil de l'Europe et les textes de la CINGO, notamment la [Résolution CM/Res\(2016\)3](#) sur le statut participatif des organisations internationales non gouvernementales auprès du Conseil de l'Europe et le [Règlement intérieur de la CINGO](#).

Le partage de votre nom et de vos coordonnées, y compris via la [base de données en ligne des OING](#) bénéficiant du statut participatif, avec d'autres membres, participants et observateurs de CINGO est fondé sur notre intérêt légitime à assurer un travail efficace de la CINGO et du Conseil de l'Europe en facilitant une communication directe et rapide.

La base juridique du traitement des données relatives à une demande d'assurance est le contrat d'assurance pertinent mentionné dans une invitation officielle ou une lettre de convocation.

La base juridique de la prise de photos lors des réunions et événements de CINGO est notre intérêt légitime à les promouvoir.

4. Qui a accès à vos données ? Partageons-nous vos données personnelles avec des tiers ?

Vos données personnelles sont traitées par l'entité du Secrétariat du Conseil de l'Europe chargée, entre autres, de gérer la [base de données des OING](#) bénéficiant du statut participatif et de fournir un soutien général à la CINGO.

Les données personnelles nécessaires à la délivrance d'un badge d'accès aux bâtiments du Conseil de l'Europe sont traitées par l'entité et le personnel du Conseil de l'Europe en charge de la sûreté et de la sécurité.

Si vous avez droit au remboursement de vos frais de voyage et de séjour, vos données personnelles sont traitées par les services financiers centraux du Conseil de l'Europe chargés de ces remboursements.

Lorsque nous devons vous fournir une assistance en matière de voyage, d'hébergement et/ou de visa, vos données personnelles seront traitées par les services du Conseil de l'Europe

chargés de l'organisation du voyage et de l'hébergement et/ou des services du protocole. Nous partagerons les données personnelles nécessaires à la délivrance de votre visa avec les autorités compétentes de l'État dans lequel vous devez vous rendre pour des missions officielles spécifiques. Afin de vous fournir, si nécessaire, une assistance en matière de transport et d'hébergement, nous les partagerons avec les prestataires de services concernés. Nous ne partagerons que les données personnelles minimales nécessaires à la fourniture de ces services.

Si vous êtes couvert·e par une assurance voyage souscrite par le Conseil de l'Europe en votre nom et que vous ayez fait une demande d'assurance, vos données personnelles seront d'abord traitées par les services du Conseil de l'Europe en charge de l'organisation des voyages et ensuite partagées avec le courtier d'assurance. En cas d'accident ou de maladie nécessitant votre hospitalisation, vous pouvez contacter directement l'assureur, le cas échéant selon les documents que vous avez reçus (lettre d'invitation ou de convocation, etc.). Dans ce cas, le Conseil de l'Europe sera informé de la demande d'assurance, mais l'assureur ne sera pas tenu de fournir des informations médicales au Conseil de l'Europe. L'assureur et le courtier d'assurance traiteront vos données personnelles conformément à leur propre politique de protection des données.

Votre adresse électronique et éventuellement vos contacts téléphoniques peuvent être partagés avec d'autres membres / participants de CINGO. Si vous ne souhaitez pas que vos données, ou des types particuliers de données, soient partagées, veuillez nous contacter en envoyant un e-mail à [ngo-unit\[@\]coe.int](mailto:ngo-unit[@]coe.int).

Vos données personnelles, y compris les informations concernant le remboursement des frais de voyage et de séjour, peuvent être communiquées aux organes compétents du Conseil de l'Europe aux seules fins d'audit interne et externe.

Vos informations personnelles stockées à des fins d'archivage après l'expiration de votre mandat peuvent être consultées conformément à la politique du Conseil de l'Europe en matière de documents et d'archives - voir en particulier le [document DGA/DIT\(2018\)1](#) du 23 novembre 2018.

Les photographies prises lors des réunions et événements organisés par la CINGO peuvent être publiées sur les pages web et sur les réseaux sociaux gérés par l'Organisation.

Les informations relatives aux personnes exerçant des responsabilités particulières au sein de la CINGO, telles que les photographies, les noms et prénoms, les CV, les coordonnées, peuvent être publiées sur le site Internet de la CINGO pour la durée de leur mandat, ou plus longtemps si ces informations présentent un intérêt historique, par exemple en ce qui concerne les anciens président·e·s et vice-président·e·s de la CINGO.

Les informations contenues dans la [base de données des OING](#) bénéficiant du statut participatif sont accessibles au public à des fins de transparence et pour faciliter la communication avec les OING.

5. Comment recueillons-nous et conservons-nous vos données à caractère personnel ?

Nous traitons les données à caractère personnel que nous recevons de votre organisation ou directement de vous ou de la personne que vous avez autorisée à nous transmettre ces données. Les données peuvent être fournies par courrier électronique ou, lorsque nous avons mis en place un questionnaire électronique, via une page web électronique sécurisée du Conseil de l'Europe.

Nous stockons vos informations sous forme électronique dans notre système de gestion des documents sur des serveurs situés dans l'Union européenne.

Lorsque nous partageons vos données à caractère personnel dans le but de vous fournir une assistance en matière de visa, de transport et d'hébergement ou d'accès à des bâtiments

publics autres que ceux du Conseil de l'Europe, ou de traiter votre demande d'assurance, ces données peuvent également être stockées et partagées sous la forme de fichiers électroniques et de copies papier. Elles peuvent également être stockées sur les serveurs de prestataires de services externes, par exemple pour la réservation de vos billets ou dans le cas d'événements organisés en dehors du Conseil de l'Europe.

Les services informatiques du Conseil de l'Europe ont mis en place des mesures techniques pour protéger la sécurité de vos informations, y compris des mesures de sécurité appropriées pour empêcher l'utilisation ou l'accès à vos informations personnelles sans autorisation appropriée, la perte accidentelle, l'altération ou la divulgation. Les mesures organisationnelles comprennent la restriction de l'accès à vos données personnelles aux seules personnes autorisées au sein du Secrétariat du Conseil de l'Europe, qui ne peuvent accéder à vos données personnelles qu'au moyen de comptes protégés par un mot de passe.

6. Combien de temps vos données personnelles seront-elles conservées ?

Nous conserverons vos données personnelles dans notre système jusqu'à l'expiration de votre mandat ou jusqu'à ce que l'OING que vous représentez cesse d'être une organisation participante à la CINGO. En règle générale :

- les OING étant responsables du contenu et de la mise à jour des informations contenues dans la [base de données des OING](#) bénéficiant du statut participatif, elles devraient supprimer les informations obsolètes de la base de données ;
- toute information vous concernant qui pourrait être publiée sur une page web du Conseil de l'Europe (c'est-à-dire administrée par le Conseil de l'Europe par opposition aux pages web créées ou gérées par les membres et les organisations participantes de la CINGO) sera également supprimée à l'expiration de votre mandat ou lorsque l'OING que vous représentez cesse d'être une organisation participante. Certains organismes peuvent conserver sur leurs pages web des informations concernant leurs anciens présidents et d'autres membres, même après l'expiration de leur mandat. Dans ce cas, vous pouvez nous demander de supprimer vos informations personnelles si vous estimez qu'il n'y a aucune raison valable de les conserver sur notre site web.

Après l'expiration de votre mandat ou après que l'OING que vous représentez cesse d'avoir le statut participatif, nous pouvons conserver certaines de vos informations personnelles à des fins d'archivage conformément à la politique du Conseil de l'Europe en matière de documents et d'archives (voir DGA/DIT(2018)1) du 23 novembre 2018 mentionnée ci-dessus). En particulier, si vous avez été élu·e ou nommé·e à des fonctions spécifiques au sein des instances de la CINGO, votre CV sera conservé dans le cadre des documents de travail de la CINGO à des fins d'archivage.

Il en va de même pour les documents pouvant contenir des informations relatives à votre participation ou à votre responsabilité dans des réunions et des événements qui, en raison de leur importance historique et l'enregistrement des activités, ne seront ni expurgés ni supprimés.

Les photographies prises lors de réunions et d'événements organisés par la CINGO sont publiées sur Internet aussi longtemps que nécessaire à des fins de communication et de promotion. Nous pouvons conserver les photographies en interne à des fins d'archivage.

7. Quels sont vos droits en matière de protection des données ?

Vous avez le droit de :

- demander l'accès à vos informations personnelles détenues par le Conseil de l'Europe;
- demander que nous corrigions les informations personnelles incomplètes ou inexactes que nous détenons à votre sujet;

- nous demander de supprimer ou de retirer vos informations personnelles lorsque nous n'avons aucune raison valable de les conserver;
- vous opposer au traitement de vos données personnelles pour des raisons spécifiques liées à votre situation.

Si vous souhaitez exercer les droits susmentionnés ou si vous avez des questions, des préoccupations ou des demandes concernant la manière dont vos données sont collectées et utilisées, merci de contacter le Conseil de l'Europe en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante :

- le secrétariat de la CINGO à l'adresse suivante : ngo-unit[@]coe.int
- le délégué à la protection des données du Conseil de l'Europe à l'adresse dpo[@]coe.int.

Pour toute question spécifiquement liée au traitement de vos données personnelles dans le but de vous délivrer un badge d'accès aux bâtiments du Conseil de l'Europe, veuillez contacter l'entité du Secrétariat du Conseil de l'Europe chargée de la sûreté et de la sécurité : accreditation.badges[@]coe.int.

Si vous estimez que les organes responsables du Conseil de l'Europe n'ont pas répondu de manière adéquate à votre demande et que vous considérez que vos droits en matière de protection des données ont été violés à la suite de notre traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez déposer une réclamation auprès du Commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe et écrire pour cela à : datacommissioner[@]coe.int.